

"L'Allemagne isolée" dans Corriere della Sera (10 mai 1971)

Légende: Le 10 mai 1971, le quotidien italien Corriere della Sera met en première page la décision allemande de laisser fluctuer sa monnaie nationale et s'inquiète des conséquences d'une aggravation de la crise monétaire internationale.

Source: Corriere della Sera. dir. de publ. Spadolini, Giovanni. 10.05.1971, n° 18; anno 10. Milano: Corriere della Sera. "La Germania isolata", auteur:Lenti, Libero , p. 1.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_allemande_isolee_dans_corriere_della_sera_10_mai_1971-fr-db8e3783-f7ad-4853-98b7-a66eb383b886.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

L'Allemagne isolée

Récapitulons quelques événements qui, ces derniers temps, ont provoqué une grave crise du système monétaire international, résolue «provisoirement» par une augmentation de la marge de fluctuation du mark allemand et du florin néerlandais combinée à une réévaluation du franc suisse. Il s'agit donc d'une crise qui ne concerne pas seulement les taux de change entre le dollar et les monnaies européennes mais qui s'applique aussi entre ces mêmes devises européennes, et plus particulièrement celles du marché commun européen. En effet, au stade actuel, le franc français, la lire italienne de même que le franc belge et luxembourgeois n'ont pas augmenté et n'ont pas l'intention d'augmenter leurs marges de fluctuation dans le sillage du dollar.

En Europe et ailleurs circulent de grandes quantités de dollars, ou d'eurodollars pour ne pas les appeler de cette manière, ils viennent dans leur majorité du déséquilibre de la balance des paiements aux États-Unis. En 1970, suite au ralentissement conjoncturel aux États-Unis, et dans la foulée à l'abaissement des taux d'intérêt dans ce pays, les eurodollars, qui en 1969 avaient traversé l'Atlantique, quand les taux d'intérêt avaient atteint des taux records, ont été rapatriés en Europe où les taux sont encore élevés. De cette manière il y a eu une augmentation de la masse d'eurodollars convertible en monnaies européennes en quantité illimitée sur la base d'une parité prédéterminée, et pour ainsi dire pratiquement fixe, puisqu'une marge de fluctuation de 0,75 pour cent est assez modeste.

Ces eurodollars, qui peuvent être multipliés comme monnaie de crédit sans aucune règle, alimentent des courants de capitaux flottants, qui sont spéculatifs par définition, lesquels se déplacent rapidement d'un marché monétaire à l'autre et pas uniquement vers ceux où les taux d'intérêt sont les plus élevés mais aussi vers ceux où existent des perspectives de réévaluation monétaire. Le marché allemand a offert des conditions idéales pour les mouvements spéculatifs.

La règle des taux fixes, sur la base de laquelle fonctionne le système financier international, a forcé la banque centrale allemande à acheter des dollars en grande quantité à un taux fluctuant entre les faibles marges indiquées. Pour acheter des dollars, elle a dû émettre des marks. Toutefois, le fait d'émettre des marks en quantité supérieure aux besoins du système économique allemand, lequel fonctionne en gros sur l'évolution de la demande nationale, revient à créer une charge inflationniste indésirable. Donc, le problème de réévaluation du mark offre ainsi encore une fois la victoire à la spéculation, ou la possibilité d'élargir les marges de fluctuation des changes. Le gouvernement allemand a choisi d'emprunter cette dernière voie, faisant fi des conséquences évidentes pour l'avenir du marché commun européen.

L'élargissement des marges de fluctuation des changes, à vrai dire, n'enfreint pas la règle des taux fixes, mais elle en atténue la signification. En d'autres termes, les banques centrales allemande et néerlandaise, pour une période de 4 mois, ne seront plus tenues d'intervenir quand par exemple le cours avec le dollar descendra sous les 0,75 pour cent de la parité, qui pour un moment reste fixée formellement, mais seulement lorsqu'il passera sous un pourcentage déterminé de façon officielle, par exemple d'environ 5 pour cent, ou bien de façon officieuse. Par contre, le taux de change d'autres monnaies, parmi lesquelles les devises européennes, pourra évoluer en sens inverse au dollar et le champ de variation du rapport entre le mark et ces monnaies pourra finalement résulter en un pourcentage double. À ce propos, il convient de rappeler que les autorités monétaires aux États-Unis sont favorables au principe d'un élargissement des marges de fluctuation des changes entre le dollar et les autres devises. Elles acceptent donc une réévaluation de ces devises par rapport au dollar tant que le rapport entre le billet vert et l'or reste fixe.

On peut donc en déduire que les décisions du gouvernement allemand équivalent à une

réévaluation larvée du mark. Il s'agit d'un coup grave porté à la Communauté économique européenne. Que l'on pense seulement aux problèmes que ces décisions soulèvent pour la détermination des prix des produits agricoles dans le cadre de la Communauté, des prix fixés en dollars – la monnaie considérée comme valeur de référence. En agissant de la sorte, l'Allemagne s'est grandement isolée du reste de la Communauté, même si elle est suivie par les Pays-Bas.

Comme cela se sait, pour expérimenter la possibilité d'arriver à une monnaie européenne commune, il sera décidé de resserrer les liens entre les monnaies communautaires en réduisant les marges de fluctuation de 0,75 à 0,60 pour cent. Quelle importance revêt aujourd'hui un tel engagement? Pourra-t-il être maintenu de façon à ce que les devises européennes puissent fluctuer simultanément aux devises extra-européennes? Quels effets les décisions du gouvernement allemand auront-elles sur le volume des échanges intra et extra-européens? Quelles seront les conséquences en ce qui concerne l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté?

Les questions se bousculent, et il n'est pas possible de répondre de façon exhaustive à chacune d'elles. Une seule chose est certaine: nous sommes tous à bord d'une même barque, celle de la Communauté. On a cependant l'impression que chaque pays veut ramer pour son propre compte. De cette façon, la barque va de tous les côtés. Plus que jamais, un minimum d'orientation commune est nécessaire afin de ne pas tous couler en même temps.

Libero Lenti